



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du troisième trimestre

États financiers consolidés (non audité)

**Aux 31 décembre 2017 et 2016 et pour les trimestres et les
périodes de neuf mois clos à ces dates**

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION	4
<i>Introduction</i>	<i>4</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>4</i>
<i>Faits saillants du troisième trimestre de 2017-2018.....</i>	<i>5</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	11
REVUE FINANCIÈRE.....	11
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS ET FONDS DE ROULEMENT	14
FAITS SAILLANTS DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	15
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	15
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	16
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)	17

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT

En tant que société d'État fédérale, EACL remplit un mandat important qui favorise les objectifs du gouvernement en matière d'innovation, de croissance propre et de protection environnementale. Grâce au soutien des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») qui gèrent les sites d'EACL selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (« OGEE »), les activités de science et technologie nucléaires se poursuivent dans les secteurs de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

En fait, les Laboratoires de Chalk River, le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, font l'objet d'importants travaux de rénovation visant à les transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale. Le gouvernement du Canada investit 1,2 milliard de dollars sur dix ans pour mener à bien ce projet de transformation qui vise la rénovation des infrastructures et la construction de nouvelles installations et de nouveaux bâtiments de science et technologie.

Pour mener à bien cette transformation, les LNC ont proposé, pour le site, une vision qui s'articule autour de projets de construction de nouvelles installations et de rénovation de bâtiments – certains ayant été achevés et d'autres étant à l'heure actuelle à l'étape de la planification – et du déclassement et de la remise en état de terrains et de bâtiments vétustes, obsolètes et contaminés. Avec la construction des nouvelles installations de laboratoire, nous nous devons également de gérer de manière responsable les déchets radioactifs hérités et la contamination qui subsistent sur le site de Chalk River. Des activités à cet effet sont déjà en cours et comprennent la décontamination et le déclassement de plusieurs bâtiments, et le projet de construction d'une installation d'élimination des déchets près de la surface au site de Chalk River pour l'élimination des déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Cette installation est essentielle pour permettre la remise en état des terrains contaminés, de même que le déclassement et la démolition de bâtiments vétustes sur le site, et permettra de stocker les débris et les matériaux contaminés dans une installation moderne et conçue à cette fin. Au cours du trimestre, les LNC ont poursuivi le dialogue avec le public, les parties prenantes et les groupes autochtones dans le cadre du processus d'évaluation environnementale en cours.

Les LNC ont également accompli des progrès notables dans les travaux de remise en état des lieux dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope, avec un premier dépôt de déchets à l'installation de gestion des déchets de Port Hope. Cette initiative vise l'élimination des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. En effet, EACL est responsable de l'engagement à long terme du Canada visant la décontamination des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la remise en état des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs. Des installations de gestion des déchets à long terme sont construites pour le stockage sécuritaire des matériaux contaminés.

Dans le cadre de ses efforts pour assurer l'optimisation des ressources pour le Canada, EACL a continué de surveiller le rendement des activités menées par les LNC. Le présent rapport souligne quelques-uns des progrès considérables réalisés par les LNC au nom d'EACL au cours du troisième trimestre de 2017-2018.



Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada Limitée (« EACL »), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de la manière dont elle gère le risque et les ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers consolidés non audités du troisième trimestre de 2017-2018 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ces documents.

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux Normes comptables pour le secteur public et, à moins d'indication contraire, toutes les données financières qui y sont indiquées, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 22 février 2018.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclasserment et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral afin de s'acquitter de son mandat et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministère des Ressources naturelles du Canada. Elle tire également parti de ses capacités uniques sur ses sites pour appuyer l'industrie et d'autres tiers sur une base commerciale.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC ») pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL. Ce modèle a été utilisé avec succès au Royaume-Uni et aux États-Unis afin de profiter de la rigueur et de l'efficacité du secteur privé et de réduire ainsi les risques et les coûts. Le rôle d'EACL comporte trois volets : 1) agir à titre de mandataire du gouvernement; 2) fournir des conseils et du soutien en matière de politique nucléaire au Canada; et 3) établir des priorités pour les LNC, surveiller l'application du contrat et évaluer le rendement des LNC afin d'assurer l'optimisation des ressources pour le Canada. EACL agit à titre d'« acheteuse avisée » et exerce une fonction de critique afin de faire avancer ses priorités de la manière la plus efficace possible, tout en assurant la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

On distingue deux grands domaines d'activité :

1) Déclasserment et gestion des déchets

L'objectif premier est d'assumer de façon sûre et responsable les responsabilités et les obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques

nucléaires et de la production d'isotopes médicaux aux sites d'EACL. Cet objectif implique la décontamination et le déclassement des structures et des bâtiments redondants, la remise en état de terrains contaminés et la gestion et l'élimination des déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et de Port Hope en Ontario et celui des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. Un déclassement et une gestion des déchets radioactifs responsables sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront la mission permanente en science et technologie au site de Chalk River.

2) Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation et de modernisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale, grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, lequel a débuté en 2016-2017.



Faits saillants du troisième trimestre de 2017-2018

Déclassement et gestion des déchets

EACL est tenue de s'acquitter, en toute sécurité, de ses responsabilités environnementales qui découlent de plus de 60 ans d'activités de science et technologie nucléaires à ses sites. Par exemple, la production d'isotopes médicaux, qui sont utilisés dans la détection et le traitement du cancer, a produit au fil des années des déchets radioactifs qui doivent être traités. De la même manière, les activités de science nucléaire ont entraîné la contamination de bâtiments qui sont arrivés à la fin de leur vie utile et doivent être décontaminés et démolis.

EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme et sécuritaire des déchets radioactifs historiques de faible activité dans ses sites au Canada pour lesquels le gouvernement canadien a accepté la responsabilité. Cela comprend les activités liées au Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et l'exécution de l'Initiative dans la région de Port Hope. Dans les deux cas, EACL doit effectuer des travaux de remise en état afin de s'acquitter de ses obligations découlant des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne sont plus considérées comme acceptables, et pour lesquels il n'y a pas de propriétaire ou dont le propriétaire actuel ne peut raisonnablement être tenu responsable.

Les mesures à prendre à l'égard de ces obligations comprennent le nettoyage des zones de déchets radioactifs existantes, la décontamination, la démolition et l'élimination sécuritaires des bâtiments et des installations, et la remise en état des terrains contaminés. EACL a demandé aux LNC d'entreprendre ces activités en son nom conformément aux meilleures pratiques internationales. Ces activités se déroulent à plusieurs sites au Canada. Les progrès notables accomplis au deuxième trimestre de 2017-2018 sont présentés ci-dessous.

Les Laboratoires de Chalk River comptent de nombreux bâtiments et installations qui ont besoin d'être décontaminés, déclassés et démolis, et des endroits où les sols contaminés doivent être assainis. Ces installations et bâtiments ne sont plus nécessaires pour satisfaire les besoins opérationnels puisqu'ils ont dépassé leur durée de vie utile et qu'ils peuvent être rendus plus sécuritaires grâce à une décontamination et un déclassé contrôlés. Le reste des matériaux contaminés et les débris de démolition doivent être stockés dans des installations conçues à cet effet. Les sols contaminés qui sont remis en état doivent également être éliminés de façon sécuritaire dans des installations qui les confineront et protégeront l'environnement à long terme.

EACL a demandé aux LNC de planifier et d'entreprendre les activités nécessaires afin de réduire les risques pour les travailleurs et l'environnement. Le travail des LNC à cet égard comprend le déclassé d'un certain nombre de bâtiments au site de Chalk River, et un projet de construction d'une installation d'élimination des déchets près de la surface au site afin d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets radioactifs sont actuellement stockés sur le site ou seront créés à la suite des activités de remise en état et de déclassé au site de Chalk River et à d'autres sites plus petits d'EACL au Canada, ou encore seront produits dans le cadre des activités de science et technologie nucléaires qui continueront de se dérouler au site de Chalk River dans les prochaines décennies. On prévoit également qu'un petit pourcentage de déchets radioactifs qui sera éliminé à l'installation près de la surface proviendra des hôpitaux et des universités (résultat, par exemple, des activités de médecine nucléaire).

Au cours du troisième trimestre de 2017-2018, les LNC ont poursuivi le dialogue avec les parties prenantes, en organisant notamment des visites du site et des séances d'informations, ainsi que des démarches de sensibilisation auprès des groupes autochtones et des rencontres avec ces derniers au sujet du projet de construction d'une installation d'élimination des déchets près de la surface, afin de leur fournir des renseignements et d'obtenir leurs commentaires. En se fondant partiellement sur les commentaires reçus jusqu'à présent des parties prenantes et des groupes autochtones, les LNC ont réévalué leur projet de l'installation d'élimination des déchets près de la surface et ont décidé de n'y inclure que les déchets radioactifs de faible activité. Contrairement au projet initial selon lequel les déchets radioactifs de moyenne activité devaient représenter 1 % de l'ensemble des déchets, il a maintenant été déterminé que les déchets qui seraient éliminés dans l'installation ne comprendraient que des déchets radioactifs de faible activité, conformément aux lignes directrices de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les déchets radioactifs de moyenne activité continueront d'être gérés dans les installations de stockage provisoire aux Laboratoires de Chalk River jusqu'à ce qu'une solution d'élimination à long terme de cette catégorie de déchets radioactifs soit proposée et approuvée.

En attendant, les travaux se sont poursuivis aux Laboratoires de Chalk River pour déterminer les besoins de déclasser et gérer les déchets existants de façon sécuritaire. Au cours du troisième trimestre de 2017-2018, huit structures redondantes ont été démolies, ce qui a permis de réduire l'ensemble des coûts de fonctionnement et des obligations du site, et de faire place à de nouvelles infrastructures.

Également aux Laboratoires de Chalk River, les transferts de combustible stocké vers la nouvelle installation d'emballage et de stockage de combustible se sont poursuivis en avance sur le calendrier. Cette installation sert à entreposer de façon sécuritaire le combustible utilisé en le transférant de l'actuelle installation de stockage souterrain qui s'est détériorée au fil des ans vers une nouvelle installation de stockage en surface à la fine pointe de la technologie. Ce transfert permettra de gérer le combustible utilisé de façon constante et sécuritaire en attendant que la Société de gestion des déchets nucléaires mette en place une solution d'élimination permanente.

Un autre grand projet actuellement en cours vise le rapatriement de l'uranium hautement enrichi aux États-Unis. Cet uranium a été utilisé aux Laboratoires de Chalk River surtout dans la production d'isotopes médicaux molybdène-99. Ce matériau requiert de hauts niveaux de sécurité et son stockage est coûteux et complexe. Dans le cadre de l'initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (une initiative visant à réduire les risques de prolifération en regroupant des stocks d'uranium hautement enrichi à moins d'endroits dans le monde), EACL travaille avec le département de l'Énergie des États-Unis et les LNC afin de retourner (rapatrier) ce matériau aux États-Unis pour qu'il soit transformé et réutilisé. Cette initiative représente pour le Canada une solution sûre, sécuritaire, opportune et permanente à la gestion à long terme de ce matériau. Les expéditions de barres de combustible contenant de l'uranium hautement enrichi, ainsi que les expéditions de matières résiduelles cibles, au site de Savannah River aux États-Unis se sont poursuivies de façon sécuritaire au cours du troisième trimestre de 2017-2018, comme prévu.

Au Manitoba, les travaux de déclasser se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, jadis un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasser *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Le projet de déclasser du réacteur de recherche *in situ* est conforme aux meilleures pratiques internationales et constitue une approche sécuritaire, écologique et plus rentable dans le contexte des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement et de l'élimination des composantes de réacteur contaminées. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale. Au cours du troisième trimestre de 2017-2018, les LNC ont présenté une ébauche d'énoncé des incidences environnementales, laquelle a été rendue accessible au public dans le cadre du processus d'évaluation environnementale, et ont continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de sa proposition en organisant des visites du site et des rencontres.

Les LNC ont également fait progresser leur projet de déclasser *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration**. Au cours du troisième trimestre de 2017-2018, les LNC ont présenté une ébauche d'énoncé des incidences environnementales, et ont continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de sa proposition en entreprenant des démarches de sensibilisation et en organisant des visites du site et des rencontres.

Enfin, dans le cadre de l'**Initiative dans la région de Port Hope**, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, les LNC ont poursuivi leurs évaluations des propriétés privées et leurs activités de construction et d'évacuation des déchets. L'Initiative dans la région de Port Hope s'inscrit dans l'engagement à long terme du Canada visant la décontamination des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la remise en état des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs.

Les activités au troisième trimestre de 2017-2018 visaient la mise en service de l'usine de traitement des eaux usées à Port Hope, ainsi que le déversement des premiers chargements de sols contaminés dans le nouveau monticule en surface conçu à cet effet au projet de Port Hope. Le transfert des déchets provenant des autres sites de la municipalité devrait commencer, comme prévu, en 2018. À ce jour, 4 300 propriétés de la municipalité de Port Hope ont participé à certains aspects du contrôle radiologique des propriétés, qui vise à évaluer environ 4 800 propriétés afin d'y déceler la présence ou l'absence de déchets radioactifs historiques de faible activité.

Laboratoires nucléaires

L'objectif d'EACL est de tirer parti de la vaste expérience et de l'expertise des spécialistes aux Laboratoires de Chalk River pour contribuer aux objectifs du gouvernement en matière de science, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River appuient le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, lequel aide le gouvernement du Canada à assumer ses responsabilités et à atteindre ses objectifs en matière de santé, de sûreté et sécurité nucléaires, d'énergie et d'environnement. Pour stimuler la croissance et établir l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, EACL a demandé aux LNC de fournir à des tiers des produits et services de recherche et de développement sur une base commerciale.

EACL a demandé aux LNC d'élaborer une vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, afin de transformer le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale. Les plans présentés par les LNC à cet effet, lesquels ont été examinés et approuvés par EACL, comprennent, entre autres, la construction d'un centre de recherches avancées sur les matières nucléaires qui regroupera les activités de recherche dans une installation moderne et permettra aux LNC d'étendre leur renommée sur la scène nationale et internationale. Les activités de planification pour cette installation se sont poursuivies au cours du troisième trimestre de 2017-2018, notamment des études comparatives avec d'autres installations pour tirer profit des leçons apprises et cerner les aspects complémentaires en ce qui a trait aux installations et aux capacités.

EACL a également continué de surveiller le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, élaboré par les LNC. Dans le cadre de ce plan de travail, treize ministères et organismes fédéraux travaillent en collaboration avec EACL et les LNC afin d'établir les priorités et domaines d'action en science et technologie nucléaires en appui aux priorités et mandats fédéraux dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la sûreté et de la sécurité, et de l'environnement. Les projets menés dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de susciter l'intérêt à l'échelle nationale et internationale, tirant avantage de la recherche menée dans le cadre d'autres programmes comme le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité, le forum international Génération IV, l'Agence internationale de l'énergie atomique et le

Plan d'action coopératif entre le ministère de l'Énergie des États-Unis, Ressources naturelles Canada et EACL sur la recherche et le développement en énergie nucléaire. Les LNC continuent de réaliser dans les délais les grandes étapes des projets.

Au cours du troisième trimestre de 2017-2018, les LNC ont réalisé des travaux importants dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires pour des partenaires commerciaux. Ils ont également poursuivi les travaux à l'intention du Groupe de propriétaires de Candu pour permettre aux exploitants des réacteurs CANDU de mieux comprendre les propriétés des matériaux dans des conditions normales et anormales, ce qui contribue ultimement à l'exploitation sécuritaire continue des réacteurs. Les LNC explorent également des possibilités de partenariats et d'affaires pour l'installation de recherche biologique, et ont exploité les installations existantes pour réaliser des travaux pour des clients commerciaux. À titre d'exemple, l'installation de radiographie a été utilisée la première fois pour procéder à l'irradiation d'un dispositif électronique. Même si les revenus ciblés devraient être atteints, EACL continue de suivre de près les activités commerciales en raison des risques liés au niveau de dotation en personnel. Les LNC recrutent activement des scientifiques pour répondre à la demande croissante pour ces travaux.

Les LNC ont continué de déployer des efforts visant à attirer des partenaires afin de faciliter le développement et le déploiement des réacteurs modulaires de faible puissance et, au troisième trimestre de 2017-2018, ont poursuivi l'analyse approfondie et l'interprétation des commentaires recueillis dans le marché.

Les LNC ayant la responsabilité de gérer et d'exploiter les sites d'EACL, ils exploitent le réacteur national de recherche universel (« NRU »), le plus grand réacteur de recherche du Canada situé aux Laboratoires de Chalk River. Le NRU fonctionne depuis 60 ans et sa mise à l'arrêt permanente est prévue à la fin de mars 2018. Bien que la production d'isotopes médicaux clés molybdène 99 au réacteur NRU ait pris fin en octobre 2016, EACL a demandé aux LNC de conserver la capacité de produire l'isotope en cas de pénurie mondiale, dont les besoins ne pourraient être comblés par aucun autre moyen. Dans l'intervalle, le réacteur NRU continue d'être entièrement opérationnel à d'autres fins, et l'offre mondiale d'isotopes médicaux continue de répondre à la demande sans que l'on doive reprendre la production au réacteur NRU. Les perspectives demeurent également positives, comme le prévoient l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») et l'Association of Imaging Producers and Equipment Suppliers. Au cours du troisième trimestre de 2017-2018, la planification de la mise à l'arrêt sécuritaire du réacteur de recherche s'est poursuivie. Les LNC ont aussi continué d'embaucher des employés dans le cadre de leur programme visant à retenir, à réorienter et à redéployer les employés les plus talentueux en leur offrant de la formation une fois les activités du réacteur NRU terminées.

Les travaux d'amélioration de l'infrastructure du site de Chalk River continuent de progresser. Ces travaux comprennent la conversion de la centrale d'alimentation du site du pétrole au gaz naturel, et d'autres bâtiments de l'électricité au gaz naturel, ce qui réduit déjà le coût de fonctionnement du site de Chalk River et son empreinte carbone. De plus, l'installation d'un système d'alimentation en eau permettra de pallier les faiblesses actuelles en matière d'approvisionnement en eau pour la préparation des aliments, les installations sanitaires et personnelles et l'accès à de l'eau potable. Les travaux de construction du nouveau laboratoire de tritium, dans un bâtiment existant, vont également bon train, et le laboratoire sera mis en service au début de 2018. Le nouveau laboratoire, doté de

plusieurs améliorations, permettra aux LNC de tirer profit de leur savoir-faire en gestion du tritium pour continuer d'améliorer leur position en science et technologie.

Enfin, la planification des nouveaux bâtiments dans le cadre de la revitalisation du site de Chalk River continue de progresser. Les activités de conception et de planification se sont poursuivies pour :

- le Centre des affaires, lequel regroupera les principales fonctions de soutien comme les technologies de l'information et l'entreposage de la documentation technique numérique dans une installation moderne et viable afin de promouvoir la recherche et les partenariats d'affaires;
- le bâtiment de logistique et d'entreposage, situé près de l'entrée du site, facilitera les processus d'expédition et de livraison au site de Chalk River. L'installation augmentera la sécurité du périmètre extérieur du site et limitera la présence de personnes non membres du personnel des LNC sur le site, ce qui permettra de réduire les frais d'administration, d'accroître la productivité et l'efficacité sur le plan logistique, d'améliorer l'efficacité de la gestion et de la rotation des stocks, et de diminuer la circulation et la congestion sur le site;
- le bâtiment d'entretien qui regroupera les ressources liées à l'entretien, à la gestion des travaux et à l'équipement dans un seul emplacement centralisé sur le site de Chalk River. Dans le cadre de ce projet, les 32 ateliers d'entretien seront fusionnés et ramenés au nombre de 3, ce qui permettra aux LNC de réaliser des gains d'efficacité et d'offrir un soutien plus sécuritaire et rentable aux programmes sur le site qui nécessitent des services de soutien et d'entretien.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017 et doit être lu avec les états financiers consolidés non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2017	2016	2017	2016
Revenus				
Crédits parlementaires	187 \$	168 \$	490 \$	498 \$
Revenus tirés des activités commerciales	26	21	63	85
Revenus d'intérêts	1	1	3	4
	214	190	556	587
Charges				
Coût des ventes	15	12	47	58
Charges de fonctionnement	33	12	65	33
Charges contractuelles	76	79	240	242
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	69	61	207	205
Activités du Bureau de clôture	1	-	3	3
	194 \$	164 \$	562 \$	541 \$
Excédent (déficit) pour la période	20 \$	26 \$	(6) \$	46 \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 187 millions de dollars en crédits parlementaires au troisième trimestre de 2017-2018, comparativement à 168 millions de dollars pour la période correspondante de 2016-2017. Depuis le

début de l'exercice, EAACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 490 millions de dollars, comparativement à 498 millions de dollars pour la période correspondante de 2016-2017. L'écart noté au troisième trimestre découle surtout du fait qu'EAACL a eu besoin de plus de liquidités pour les activités de déclasserment et de gestion des déchets et des sites contaminés.

Revenus tirés des activités commerciales

Au troisième trimestre de 2017-2018, des revenus de 26 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 21 millions de dollars pour la période correspondante de 2016-2017. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 63 millions de dollars, comparativement à 85 millions de dollars pour la période correspondante de 2016-2017. Les revenus comprennent ceux tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, de la gestion des déchets nucléaires et des activités de recherche et développement menées par les LNC pour les clients commerciaux. L'augmentation notée pour le trimestre s'explique par la hausse des ventes d'isotopes de cobalt. La diminution depuis le début de l'exercice est attribuable à la baisse des ventes globales d'isotopes, conformément à la décision du gouvernement de cesser la production de molybdène-99 au réacteur NRU en octobre 2016.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice sont comparables à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût des ventes est conforme aux revenus présentés pour les périodes, sauf pour ce qui est d'une baisse de la marge depuis le début de l'exercice découlant de l'arrêt de la production de molybdène-99 en octobre 2016.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent les charges de surveillance d'EAACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Le montant de 33 millions de dollars présenté pour la période considérée est supérieur au montant de 12 millions de dollars enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les charges de fonctionnement se sont élevées à 65 millions de dollars comparativement à 33 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les écarts pour la période considérée et la période depuis le début de l'exercice sont attribuables principalement à une hausse de 8 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi qu'à la radiation d'éléments dans les créances clients et autres débiteurs totalisant 7 millions de dollars et d'éléments dans les travaux en cours d'un montant de 10 millions de dollars.

Charges contractuelles

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec l'ANEC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le troisième trimestre totalisent 76 millions de dollars, comparativement à 79 millions de dollars au troisième trimestre de 2016-2017. Les charges dans cette catégorie depuis le début de l'exercice totalisent 240 millions de dollars comparativement à 242 millions de dollars à la période correspondante de 2016-2017.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui se sont élevées à 69 millions de dollars au troisième trimestre de 2017-2018 et à 207 millions de dollars depuis le début de l'exercice, sont comparables à celles des périodes correspondantes de 2016-2017.

Activités du Bureau de clôture

Lors du dessaisissement des actifs de ses opérations commerciales à Candu Énergie inc. en 2011, EACL a conservé certains passifs, lesquels sont gérés par EACL, plus précisément pris en charge par le Bureau de clôture. Les charges de fonctionnement du Bureau de clôture comprennent les charges liées au personnel et les coûts liés aux tiers fournisseurs de services pour l'acquittement des passifs conservés. Ces activités continuent à faire l'objet de réductions progressives comme prévu.

Excédent (déficit) pour la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à mesure qu'ils sont reçus dans une période donnée et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les déboursés connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états consolidés de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs au cours de la période, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. De façon générale, les résultats depuis le début de l'exercice 2017-2018 sont conformes aux prévisions, de sorte qu'EACL est en voie de respecter ses engagements selon le budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon notable au cours des neuf premiers mois de 2017-2018.

Flux de trésorerie consolidés et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	94 \$	50 \$	331 \$	272 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(27)	(34)	(85)	(116)
Trésorerie				
Augmentation	67	16	246	156
Solde au début de la période	216	225	37	85
Solde à la fin de la période	283 \$	241 \$	283 \$	241 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 94 millions de dollars au troisième trimestre de 2017-2018, contre 50 millions de dollars pour la période correspondante de 2016-2017. Depuis le début de l'exercice, les activités de fonctionnement ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 331 millions de dollars, contre 272 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est attribuable au fait qu'EACL a reçu des crédits parlementaires plus élevés pour les activités du quatrième trimestre par rapport à ceux qui avaient été obtenus pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 27 millions de dollars au troisième trimestre de 2017-2018, comparativement à des sorties de trésorerie de 34 millions de dollars à la période correspondante de 2016-2017. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 85 millions de dollars, contre 116 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est principalement imputable au fait qu'à la période correspondante de 2016-2017 d'importants travaux de construction d'une nouvelle installation de science et technologie (le bâtiment Harriet Brooks) ont eu lieu au site de Chalk River, lesquels ont été en grande partie achevés en 2016-2017.

Faits saillants des états consolidés de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	31 décembre 2017	31 mars 2017	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	592 \$	475 \$	117 \$	25 %
Passif	8 246	8 053	193	2 %
Actifs non financiers	645	596	49	8 %
Déficit accumulé	(7 009)	(6 982)	(27)	0 %

À la clôture du troisième trimestre de 2017-2018, EACL présentait des actifs financiers de 592 millions de dollars, en hausse de 117 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2017. Cet écart découle principalement de l'augmentation des sommes reçues au titre des crédits parlementaires, les crédits pour le quatrième trimestre de 2017-2018 ayant été reçus juste avant la fin du trimestre considéré et ayant été traités comme un financement reporté.

L'augmentation de 193 millions de dollars du passif peut être principalement imputée à l'augmentation du financement reporté, tel qu'il est décrit ci-dessus.

L'augmentation de 49 millions de dollars des actifs non financiers découle principalement de la hausse des dépenses engagées pour acquérir des immobilisations corporelles.

Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport annuel de l'exercice 2016-2017 d'EACL. Les risques et les incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport annuel de l'exercice 2016-2017, n'ont pas changé de façon importante au cours des neuf premiers mois de 2017-2018.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.

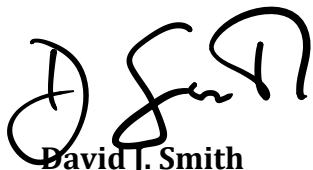


Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

Le 22 février 2018

Chalk River, Canada



David J. Smith

Directeur général des finances

Le 22 février 2018

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

États consolidés de la situation financière (non audité)

Aux

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	31 décembre 2017	31 mars 2017
Actifs financiers			
Trésorerie		283 241 \$	37 024 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		24 857	16 556
Placements détenus en fiducie		50 500	50 329
Créances clients et autres débiteurs	3	37 814	70 909
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	94 430
Stocks détenus en vue de la revente		4 028	4 369
Stocks d'eau lourde		191 231	201 153
		591 671	474 770
Passif			
Créditeurs et charges à payer	4	75 018	71 511
Avantages sociaux futurs	5	24 447	25 160
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		130 652	111 663
Financement reporté	9	232 500	-
Financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		287 694	269 512
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	6 473 172	6 492 243
Passif au titre des sites contaminés	7	1 020 199	1 081 866
Avances de clients et obligations envers les clients		2 557	545
		8 246 239	8 052 500
Dette nette		(7 654 568)	(7 577 730)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	645 321	594 674
Charges payées d'avance		-	842
		645 321	595 516
Déficit accumulé		(7 009 247)	(6 982 214)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(7 009 295)	(6 983 092)
Gains de réévaluation cumulés		48	878
		(7 009 247) \$	(6 982 214) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des résultats et du déficit accumulé (non audité)

	Notes	Budget	Trimestres clos les		Périodes de	
		2018	31 décembre		neuf mois closes les	
(en milliers de dollars canadiens)			2017	2016	2017	2016
Revenus						
Crédits parlementaires	9	966 368 \$	187 100 \$	167 980 \$	489 970 \$	498 296 \$
Revenus tirés des activités commerciales		77 800	25 594	20 817	62 501	85 145
Revenus d'intérêts		4 000	1 137	729	3 078	3 886
		1 048 168	213 831	189 526	555 549	587 327
Charges						
Coût des ventes		42 790	15 393	11 796	46 768	58 409
Charges de fonctionnement		52 293	33 005	12 358	64 749	33 478
Charges contractuelles	10	339 181	76 329	79 384	239 802	241 546
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		283 897	68 865	61 197	206 596	204 595
Activités du Bureau de clôture		12 000	1 141	(218)	3 497	3 419
		730 161	194 733	164 517	561 412	541 447
Excédent (déficit) pour la période		318 007	19 098	25 009	(5 863)	45 880
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période		(6 983 092)	(7 022 319)	(7 332 511)	(6 983 092)	(7 338 581)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		(18 000)	(5 931)	(5 930)	(18 182)	(18 181)
Virement aux apports remboursables		(5 000)	(143)	(1 010)	(2 158)	(3 560)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(6 688 085) \$	(7 009 295) \$	(7 314 442) \$	(7 009 295) \$	(7 314 442) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des gains et pertes de réévaluation (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	2017	31 décembre 2016	neuf mois closes les	31 décembre 2016
(Pertes) gains de réévaluation cumulés au début de la période	(206) \$	1 844 \$	878 \$	1 301 \$
Gains (pertes) de réévaluation survenus au cours de la période				
Gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus en fiducie	300	(1 166)	(817)	(594)
Reclassements dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé				
Gains réalisés sur les placements détenus en fiducie	(46)	(115)	(13)	(144)
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	254	(1 281)	(830)	(738)
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	48 \$	563 \$	48 \$	563 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de la dette nette (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget	Trimestres clos les		Périodes de	
		2018	2017	31 décembre	2017	2016
Excédent (déficit) pour la période		318 007 \$	19 098 \$	25 009 \$	(5 863) \$	45 880 \$
Immobilisations corporelles						
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(165 000)	(34 573)	(37 095)	(89 894)	(106 616)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	35 350	9 427	7 950	28 530	20 263
Sortie d'immobilisations corporelles	8	-	809	88	1 031	226
Moins-value des immobilisations corporelles	15	-	9 686	-	9 686	-
		(129 650)	(14 651)	(29 057)	(50 647)	(86 127)
Actifs non financiers						
Variations des charges payées d'avance		-	1 317	597	842	420
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période		-	254	(1 281)	(830)	(738)
Diminution (augmentation) de la dette nette		188 357	6 018	(4 732)	(56 498)	(40 565)
Dette nette au début de la période		(7 577 730)	(7 654 512)	(7 893 829)	(7 577 730)	(7 843 195)
Virement au financement reporté pour le déclasserment et la gestion des déchets		(18 000)	(5 931)	(5 930)	(18 182)	(18 181)
Virement aux apports remboursables		(5 000)	(143)	(1 010)	(2 158)	(3 560)
Dette nette à la fin de la période		(7 412 373) \$	(7 654 568) \$	(7 905 501) \$	(7 654 568) \$	(7 905 501) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie (non audité)

	Trimestres clos les		Périodes de	
	2017	2016	neuf mois closes les	31 décembre
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			2017	2016
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	232 500 \$	191 407 \$	816 900 \$	709 103 \$
Rentrées de fonds provenant de clients	62 149	38 519	98 466	114 837
Paiements aux fournisseurs	(93 750)	(100 275)	(286 781)	(285 887)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(2 312)	(1 892)	(11 716)	(10 915)
Sorties de fonds liées aux activités de déclasserment et de gestion des déchets et des sites contaminés	(105 327)	(78 505)	(287 334)	(255 949)
Intérêts reçus	555	337	1 231	800
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	93 816	49 591	330 766	271 989
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 608)	(33 561)	(84 549)	(115 996)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(26 608)	(33 561)	(84 549)	(115 996)
Augmentation de la trésorerie	67 208	16 030	246 217	155 993
Trésorerie au début de la période	216 033	224 516	37 024	84 553
Trésorerie à la fin de la période	283 241 \$	240 546 \$	283 241 \$	240 546 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada Limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL gère également les passifs conservés liés à son ancienne division des réacteurs CANDU (Opérations commerciales), qui a été vendue à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, le 2 octobre 2011. Ces activités sont prises en charge par le Bureau de clôture d'EACL.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le gouverneur en conseil a approuvé le Plan d'entreprise de 2017-2018 à 2021-2022 d'EACL au quatrième trimestre de l'exercice 2016-2017. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

a) Méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et reflètent les méthodes comptables indiquées ci-après.

Les présents états financiers consolidés trimestriels doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités en date du 31 mars 2017.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2017-2018 est reflété dans l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé et l'état consolidé de l'évolution de la dette nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers consolidés sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2017-2018 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2017-2018 à 2021-2022.

b) Méthode de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par EACL. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés trimestriels d'EACL depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin de façon à ce qu'elles soient conformes aux méthodes comptables employées par EACL. Les présents états financiers consolidés trimestriels comprennent les comptes de la filiale inactive en propriété exclusive d'EACL, AECL Technologies B.V., constituée en société aux Pays-Bas en 1995.

3. Créances et autres débiteurs

	31 décembre	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2017	2017
Créances clients	16 421 \$	18 058 \$
Moins : provision pour créances douteuses	(3 419)	(3 419)
Créances clients, montant net	13 002	14 639
Autres débiteurs :		
Revenus non facturés	8 511	7 632
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	9 306	11 825
Montants sur contrats à recevoir de clients en rapport avec le financement de produits et services, échéant en 2019 et remboursables en montants fixes	6 995	28 096
Créances au titre des contrats de location-acquisition	-	7 619
Autres débiteurs	-	1 098
	37 814 \$	70 909 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2017	2017
Dettes fournisseurs	8 187 \$	5 864 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	20 297	19 027
Charges à payer au titre des salaires	1 901	3 555
Montants à payer à des apparentés	38 545	36 912
Provisions	6 088	6 153
	75 018 \$	71 511 \$

Les montants à payer à des apparentés représentent les revenus de redevances et les produits en trésorerie tirés des ventes d'eau lourde (voir la note 12 des états financiers consolidés annuels audités datés du 31 mars 2017).

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent l'exposition aux réclamations liées à des projets de prolongation de la vie utile, ainsi qu'aux actions en justice et réclamations fondées en droit, et aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages futurs du personnel

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (« RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2017	2016	2017	2016
Cotisations salariales	176 \$	163 \$	695 \$	563 \$
Cotisations patronales	443	368	2 509	1 576

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Avantages futurs du personnel

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 3 i) des états financiers consolidés annuels audités datés du 31 mars 2017. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif, et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées de 24,4 millions de dollars (25,2 millions de dollars au 31 mars 2017).

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 10,3 millions de dollars (10,5 millions de dollars au 31 mars 2017) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

Le total de la charge d'EACL au titre des avantages sociaux futurs s'est élevé à 0,6 million de dollars pour le trimestre considéré ((0,4) million de dollars pour le troisième trimestre de 2016-2017). Depuis le début de l'exercice, le total de la charge au titre des avantages du personnel s'est établi à 1,5 million de dollars (1,9 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2016-2017).

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2017	31 mars 2017
Valeur comptable au début de la période	6 492 243 \$	6 763 423 \$
Passifs réglés	(216 128)	(250 002)
Désactualisation de la provision	188 900	262 387
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	(293 390)
Coûts de la gestion des déchets, du déclassement et de la remise en état des lieux associés aux activités poursuivies	8 157	9 825
Valeur comptable à la fin de la période	6 473 172 \$	6 492 243 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 16 323,8 millions de dollars (16 539,9 millions de dollars au 31 mars 2017).

Aux 31 décembre 2017 et 31 mars 2017, la provision a été actualisée selon un taux de 3,88 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2017	31 mars 2017
Valeur comptable au début de la période	1 081 866 \$	1 109 493 \$
Passifs réglés	(79 364)	(84 378)
Désactualisation de la provision	17 697	24 409
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	32 342
Valeur comptable à la fin de la période	1 020 199 \$	1 081 866 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans par la suite. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,18 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 134,1 millions de dollars (1 213,5 millions de dollars au 31 mars 2017).

Le solde du passif au titre des sites contaminés a trait au Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité qui s'occupe de toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité sont des matières contaminées à faible niveau de radioactivité issues d'anciennes pratiques qui ne sont plus considérées comme acceptables selon les normes d'aujourd'hui, et pour lesquels le premier propriétaire ne peut raisonnablement être tenu responsable.

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2017	184 512 \$	82 654 \$	416 808 \$	447 238 \$	1 131 212 \$
Entrées et transferts	89 894	25	(1 607)	9 635	97 947
Sorties et transferts	(8 053)	-	(1 238)	(2 299)	(11 590)
Moins-value	(9 686)	-	-	-	(9 686)
Coût au 31 décembre 2017	256 667	82 679	413 963	454 574	1 207 883
Amortissement cumulé au 31 mars 2017	-	34 765	193 311	308 462	536 538
Amortissement	-	2 906	6 811	18 813	28 530
Sorties	-	-	(719)	(1 787)	(2 506)
Amortissement cumulé au 31 décembre 2017	-	37 671	199 403	325 488	562 562
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	184 512	47 889	223 497	138 776	594 674
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	256 667 \$	45 008 \$	214 560 \$	129 086 \$	645 321 \$

9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre		31 décembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2017	2016	2017	2016
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement et des dépenses en immobilisations				
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement et les dépenses en immobilisations	232 500 \$	191 407 \$	816 900 \$	709 103 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	(94 430)	(19 400)
Montant reporté de la période précédente	187 100	167 980	-	-
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	(232 500)	(191 407)	(232 500)	(191 407)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	187 100 \$	167 980 \$	489 970 \$	498 296 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les montants approuvés pour les charges de fonctionnement et d'investissement en immobilisations se chiffrent à 970 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 et à 845 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, selon le profil de financement approuvé.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel les LNC gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom.

Selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à sa société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada, (« montants contractuels versés ou à verser ») selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de	
	31 décembre		neuf mois closes les	
	2017	2016	2017	2016
Montants contractuels versés ou à verser	230 287 \$	206 536 \$	660 578 \$	656 414 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(107 537)	(80 160)	(293 658)	(261 841)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(34 563)	(37 099)	(89 885)	(106 761)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(11 858)	(9 893)	(37 233)	(46 266)
Charges contractuelles	76 329 \$	79 384 \$	239 802 \$	241 546 \$

Les montants contractuels versés ou à verser à l'égard de l'exercice en cours incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 31 décembre 2016 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2017-2018.



**Énergie atomique du
Canada Limitée**
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada